



Dans ce numéro : Oléagineux et marchés internationaux

- Oléagineux : marché suisse 1
- Oléagineux : prix international
- Association Huile de colza suisse suisse 2
- Fête du Blé et du Pain : un succès retentissant
- Céréales : grandes fluctuations 3
- Huile de palme : le Parlement peut soutenir la production suisse
- Commentaire : Avenir Suisse s'acharne 4

Colza : plus de surface en 2019

Transformation de la récolte 2017

Les contrats avec les transformateurs pour la récolte 2017 comprenaient 80'000 t de colza, 18'000 t de tournesol et environ 5'500 t de soja (alimentaire et fourrager).

Grâce à des bons rendements moyens de 32.0 dt/ha, le tournesol a dépassé la basse des 15'000 t pour atteindre près de 16'500 t récoltées. La récolte de soja se montait à 5'600 t, soit 1'000 t de plus que l'année précédente.

La récolte de colza s'est montée à 77'600 t, malgré les réductions dans les attributions. Même en tenant compte des stocks avant récolte (3'500 t), la quantité totale était plus faible que les besoins des transformateurs, la demande en colza HOLL ayant augmenté entre-temps. Ainsi, les stocks de colza classique et HOLL ont pu être totalement transformés.

Récolte 2018

Le contrats-cadre avec les transformateurs pour la récolte 2018 prévoyait un total de 90'000 t de colza, soit une quantité plus importante qu'en 2017.

Bilan des quantités de colza, 2016-2018

	Récolte 2016	Récolte 2017	Récolte 2018
Stocks avant récolte	8'550	3'450	0
Quantité récoltée	71'900	77'600	76'000
Quantité transformée par les huileries (<i>Quantité du contrat-cadre</i>)	-77'000 (82'000)	- 80'000 (80'000)	-76'000 (90'000)
Solde avant la récolte suivante = quantité en stock	3'450	0	0

Comme il ne restait pas de stocks de graines et d'huile avant la récolte, la FSPC avait attribué la quantité totale de 90'400 t pour la récolte 2018. En raison des rendements parfois mauvais, la FSPC estime que la récolte 2018 se situera entre 74'000 et 76'000 t.

Attribution des oléagineux 2018

Les contrats avec les transformateurs pour la récolte 2019 prévoient les quantités suivantes : 93'500 t de colza, 18'000 t de tournesol et 5'150 t de soja fourrager. La quantité de colza dans la convention-cadre a encore été augmentée, ce qui s'explique par un bon écoulement, notamment pour le colza HOLL.

La FSPC a pu attribuer les quantités souhaitées par les producteurs inscrits dans les délais, soit au total 93'600 t de colza. 17'800 t de tournesol et 5'200 t de soja ont également été attribués. Les nouveaux producteurs ont pu être pris en compte pour ces attributions. Toutes les quantités de soja seront mises en valeur dans l'alimentation animale, ce qui pourrait occasionner un changement au niveau des prix. L'attribution se fait de manière centralisée pour toute la Suisse via Agrosolution, sur mandat ; elle est financée par le Pool de production « oléagineux ».



Oléagineux internationaux : pas d'amélioration en vue

Après une période de prix bas au printemps 2018, les prix sont à nouveau en progression. En raison des tensions politiques entre la Chine et les Etats Unis, la Chine cherche une alternative au

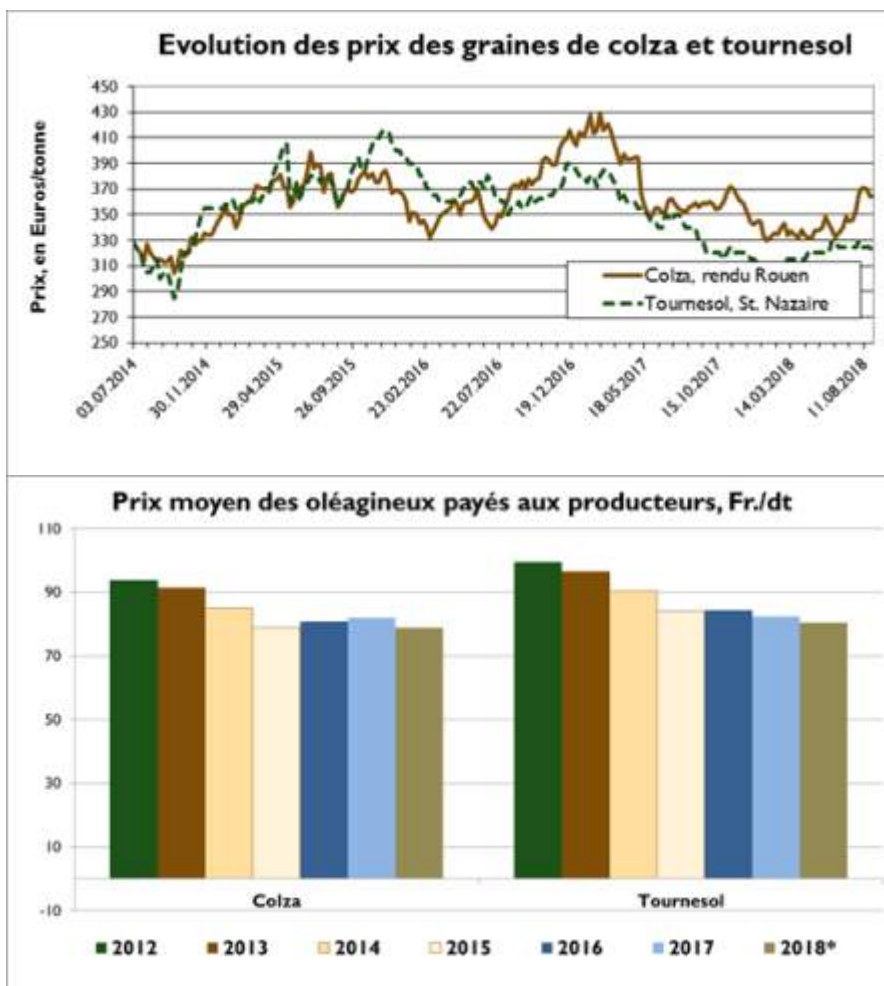
soja américain et importe toujours plus de colza en provenance du Canada et des pays d'Europe de l'Est. Pour le marché européen, cela signifie une augmentation de la demande en colza, en raison de la situation internationale peu sûre et d'une récolte mondiale 2018 faible.

Pour le tournesol, il est trop tôt pour quantifier la récolte 2018, mais il est clair qu'il faudra compter avec des quantités moyennes à faibles. Les prix sont à un bas niveau et il n'y a pas d'amélioration en vue.

En Suisse : prix stables

Les prix payés aux producteurs ont pour base les prix à l'importation de l'huile et des tourteaux. Comme les contrats entre les centres collecteurs et les huileries se font au printemps, les prix à l'importation durant cette période sont déterminants pour les prix producteurs en Suisse.

En raison de la constellation des prix de l'huile et des tourteaux durant la période de commercialisation, les prix aux producteurs de la récolte 2017 se situent à un niveau légèrement supérieur à ceux de 2016. Pour la récolte 2018, les prix devraient rester relativement stables.



Source : CETIOM (notations), swiss granum et estimations FSPC (prix producteurs)

Association Huile de colza suisse : du travail en perspective

L'Association Huile de colza suisse (AHCS) se compose d'organisations de l'ensemble de la chaîne de valorisation de l'huile de colza: producteurs, huileries ainsi que commerce de détail/de gros et entreprises agro-alimentaires.

L'AHCS a pour objectifs principaux l'amélioration de l'image de l'huile de colza suisse, plus particulièrement dans le domaine de ses propriétés nutritionnelles positives, ainsi que la promotion des ventes d'huile de colza et la conquête de parts de marché

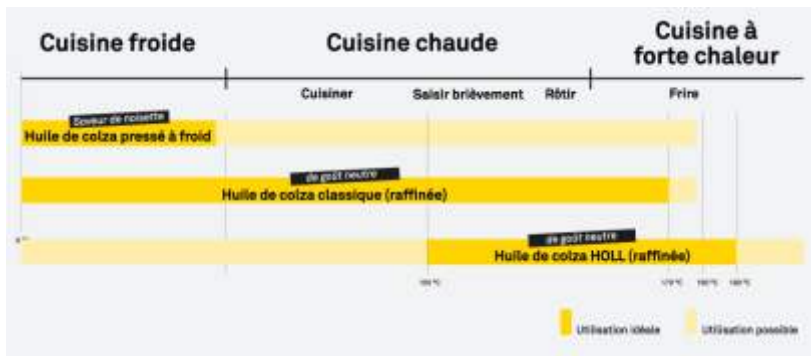
dans le secteur des ménages privés et de la gastronomie.

En juin 2018, le Comité de l'AHCS a revu la stratégie et la vision de l'Association. Ainsi, une plus grande attention sera portée au secteur de la gastronomie ainsi qu'aux consommateurs privés.

Différentes mesures seront ainsi développées pour sensibiliser les consommateurs et les secteurs de la gastronomie et de l'hôtellerie.

Plus d'info sous : www.colza.ch





L'huile de colza suisse est utilisable partout, tout le temps !

Fête du Blé et du Pain : un succès retentissant

Lors de la quatrième édition de la Fête du Blé et du Pain, qui a lieu tous les 10 ans à Echallens, la FSPC, en collaboration avec divers partenaires, a présenté l'exposition « Le monde fascinant des céréales et du pain ». Tous les aspects de la culture de céréales en Suisse ont été mis en avant et

les différentes sortes de céréales ont été présentées.

Les nombreux visiteurs se sont montrés très intéressés durant les 12 jours et ont posé diverses questions sur la culture des céréales en Suisse. Des sujets controversés tels que l'utilisation de produits phyto-

sanitaires ont pu être expliqués à l'aide de différents posters de maladies. Les consommateurs ont pu prendre conscience de tout le travail fourni pour pouvoir consommer du pain, ce qui a renforcé la reconnaissance envers la production locale.



Source : Agir



Source : FSPC

Céréales : grandes fluctuations

Depuis 2014, les cotations boursières ont stagné dans une fourchette entre 160 et 180 Euros par tonne ; elles ont pris l'ascenseur pour le blé (et les autres céréales) dès le mois de juillet 2018. Ainsi, un pic a été atteint le 7 août, avec 215 Euros/t. En cause : les faibles rendements en Europe qui ont bouleversé la stabilité des dernières années.

Actuellement, les cotations boursières sont à nouveau à la baisse et se situent aux alentours des 200 Euros par tonne. Elles restent néanmoins nettement au-dessus des valeurs de l'année dernière.

Au début septembre 2018, les prix à l'importation (sur les marchés physiques) avoisinaient les Fr. 52.-/dt pour un blé de qualité Top, ce qui n'était pas arrivé depuis le mois de janvier 2015 et

l'abandon du taux plancher par la BNS.

Cette situation permet d'atteindre, pour les prix à l'importation, le niveau des prix indicatifs fixés par la filière pour la récolte 2018, ce qui évitera une pression sur les prix payés aux producteurs.

Stocks de céréales : diminution mondiale programmée

Selon les prévisions du Conseil international des céréales (CIC), la récolte mondiale de céréales (sans le riz) pour l'année 2018/2019 se montera à 2'063 millions de tonnes. La demande augmentera légèrement par rapport à l'année dernière et se situera à 2'129 millions de tonnes.

Les stocks mondiaux, qui avaient continuellement progressé jusqu'en 2016, devraient à nouveau diminuer cette année, passant de 604 à 538 millions de tonnes.



Source : MATIF

Huile de palme : le Parlement peut soutenir la production suisse

La motion Grin, qui demande l'exclusion de l'huile de palme dans les négociations pour un accord de libre-échange avec la Malaisie, a été acceptée à une large majorité par le Conseil national le 28 février 2018.

La motion Grin, qui demande l'exclusion de l'huile de palme dans les négociations pour un accord de libre-échange avec la Malaisie, a été acceptée à une large majorité par le Conseil national le 28 février 2018.

La Commission de politique extérieure (CPE-CE) du Conseil des Etats n'a pas suivi l'avis du Conseil national en refusant d'exclure catégoriquement l'huile de palme

d'un éventuel accord de libre-échange avec la Malaisie. La CPE-CE, néanmoins consciente des problèmes écologiques et sociaux liés à la production d'huile de palme a déposé une motion qui charge le Conseil fédéral de n'octroyer aucune concession pour l'huile de palme qui réduise la production suisse d'oléagineux. De plus, le Conseil fédéral devra prévoir des dispositions assurant la durabilité de la production d'huile de palme dans le cadre de standards internationaux.

Cette motion de commission ressemble à une stratégie pour diviser la coalition formée de nombreuses associations. En effet, la mission donnée au Conseil fédéral dans le cadre des négociations des accords de libre-

échange avec la Malaisie (et l'Indonésie) est floue et risque de rester sans effet, notamment pour la production indigène.

Le travail se poursuit pour que le plénum du Conseil des Etats refuse la motion de la CPE-CE et accepte la motion Grin, ainsi que les différentes initiatives cantonales demandant également d'exclure l'huile de palme des accords de libre-échange.

Le Conseil des Etats votera sur ces sujets le 25 septembre. Afin d'influencer les décisions, la coalition « huile de palme », dont la FSPC fait partie, a lancé une pétition à l'attention des Conseillers aux Etats.

La pétition peut être signée sous : <https://pro-foret-pluviale.ch/fr/petition/>

Commentaire : pourquoi Avenir Suisse s'acharne-t-elle sur l'agriculture ?

Avenir Suisse se définit comme un groupe de réflexion indépendant qui « développe des idées pour le futur de la Suisse, en se fondant sur des études scientifiques et des principes libéraux, inspirés par l'économie de marché. »

Publiée en septembre 2018, une étude intitulée « Une politique agricole d'avenir » dresse la liste de tous les « privilèges agricoles » responsables du renchérissement des denrées alimentaires en Suisse. Tout y passe, des paiements directs à la valeur de rendements, de la protection à la frontière au remboursement de l'impôt sur les huiles minérales, en passant par les allocations familiales dans l'agriculture. Il n'y a pas de petites économies pour Avenir Suisse.

Au total, l'agriculture suisse coûterait 20 milliards de francs par année. Pour Avenir Suisse, la solution est simple : ouvrir les frontières pour augmenter les exportations, diminuer les paiements directs, augmenter les importations pour subvenir à

nos besoins ou abandonner la valeur de rendement pour permettre à tout un chacun de reprendre une exploitation, favorisant ainsi l'innovation.

A force d'études en tout genre sur le futur de l'agriculture suisse, on pourrait presque être flatté du nombre de personnes qui s'occupent de nous ! Malheureusement, à force de caricaturer notre agriculture en la réduisant aux aspects environnementaux, à ses coûts élevés ou à son importance pour ne pas pouvoir conclure des accords de libre-échange, on en oublie son rôle primaire : la production de denrées alimentaires.

Ceux pour qui l'avenir de l'agriculture est « important » ne devraient pas oublier de considérer la situation dans sa globalité : les places de travail en amont et en aval de la production primaire, notamment dans les entreprises agro-alimentaires ; le niveau des coûts de production (qui soit dit en passant justifie énormément de différence de prix dans les autres branches écono-

miques suisses) ; les standards écologiques très élevés en Suisse et des denrées alimentaires saines.

L'agriculture fait partie de l'économie suisse, mais elle ne peut pas répondre aux mêmes exigences et réflexions que la pharma, les banques ou l'industrie des machines ! Un marché agricole global et ouvert ne profiterait ni aux entreprises agro-alimentaires suisses, ni aux consommateurs et surtout pas aux paysans !

Fritz Glauser, Président



Fédération suisse des producteurs de céréales
Belpstrasse 26
CH-3007 Berne
Téléphone : +41 31 381 72 03
Fax : +41 31 381 72 04
E-Mail : info@fspc.ch

Retrouvez plus d'infos sur www.fspc.ch

Prochaines publications :

Ce numéro clôt la publication des « Bulletins de marché » pour 2018. Le prochain bulletin paraîtra au printemps 2019 et vous informera à nouveau sur différents thèmes d'actualités.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.